

TAX ALERT



NEWSLETTER | N° 25 – 21 juillet 2011

Documents nécessaires à justifier l'exonération de TVA

Le *Journal Officiel* n° 498 / 13.07.2011 a publié l'Arrêté du Ministre des Finances Publiques n° 2230 / 2011 relatif à la **modification et complément des instructions d'application de l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée** pour les opérations prévues par l'art. 143, paragraphe (1), lettres a) –i), l'art. 143, paragraphe (2) et l'art. 144¹ de la Loi n° 571 / 2003 relative au Code Fiscal, avec ses modifications et compléments ultérieurs, approuvées par L'arrêté du Ministre des Finances Publiques n° 2222 / 2006.

Parmi d'autres, l'Arrêté apporte des modifications relatives aux documents nécessaires à justifier l'exonération de taxe dans le cas des suivants types d'opérations:

- ▶▶ l'exportation de biens, prévue par l'art. 143, paragraphe (1), lettre a) du Code Fiscal;
- ▶▶ les prestations de services effectuées en Roumanie sur les biens meubles acquis ou importés en vue de leur façonnage en Roumanie et qui seront transportés ultérieurement hors de la Communauté, prévues par l'art. 143, paragraphe (1), lettre e) du Code Fiscal;
- ▶▶ l'exportation ou les livraisons intracommunautaires par intermédiaires;
- ▶▶ les opérations exonérées de TVA prévues par le Chapitre 2 de l'Arrêté 2222 / 2006, relatif aux dispositions transitoires.

On introduit aussi les nouvelles prévisions portant sur la correction de la facture par le fournisseur pendant le contrôle, dans le cas des livraisons intracommunautaires de biens, si l'inspection fiscale a constaté qu'on a inscrit de manière erronée dans la facture le numéro de TVA du bénéficiaire.

En outre, par l'Arrêté 2230 / 2011 on apporte aussi des modifications aux exemples présentés dans l'Arrêté 2222 / 2006.

Ce message contient une sélection des nouveautés de la législation roumaine, fournies uniquement à titre informatif. Les résumés et commentaires qui précèdent ne peuvent en aucun cas se substituer aux textes législatifs, ni être assimilés à des conseils juridiques. Nous déclinons donc toute responsabilité vis à vis des interprétations que pourraient faire nos lecteurs.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements complémentaires.



Si vous désirez vous abonner gratuitement aux bulletins d'information Mazars, nous vous prions d'envoyer un message à l'adresse news@mazars.ro, en spécifiant le nom, le prénom, votre fonction et la dénomination de la société.

CONTACT

Mazars Roumanie
Str. Economu Cezărescu, nr. 31B
Sector 6, RO-060754
Bucarest, Roumanie
Tel: +40 31 229 26 00
Fax: +40 31 229 26 01
E-mail: contact@mazars.ro
www.mazars.ro / www.mazars.com

Jean-Pierre VIGROUX
Managing Partner



Gabriel SINCU
Partner
Head of Tax & Outsourcing



Ioana SÂRBU
Manager, Tax Advisory

